

2007

PALMARES
de l'ARCHITECTURE
et de l'AMENAGEMENT

Agence d'Architectes Lons-le-Saunier

Maître d'ouvrage :
G. Reichardt – G. Ferreux
Maître d'œuvre :
G. Reichardt, architecte ENSAIS
G. Ferreux, architecte DPLG
Programme :
Construction
d'une agence d'architectes
Surfaces : 200 m²
Livraison : 2005

Cette construction réalise les bureaux de notre agence d'architectes pour permettre à notre équipe de 6 personnes de travailler sereinement en adéquation avec nos recherches architecturales.



Le terrain se situe à Lons-le-Saunier, en frange du centre ville. Le terrain arboré est enclos d'anciens murs appareillés en moellons de pierres du Jura préservés dans le projet architectural. Les deux portails existants côté parc de stationnement sont conservés et organisent les accès.

Parti architectural

Nous réalisons une construction, «en pavillon» de faible hauteur, implantée au centre de la parcelle, insérée dans les frondaisons existantes, et cadrée par les directions des murs.

Le terrain est plan ; la future construction comprend deux niveaux dont le niveau de rez-de-chaussée est réglé au niveau du terrain naturel.

La construction est entièrement vitrée sur ses faces Est, Sud et Ouest.

A l'extérieur, une résille bois constituée de tasseaux verticaux filtre la lumière naturelle, et qualifie les façades d'une texture boisée propre à se fondre dans les branchages existants.

Pan soulevé de la résille, un auvent abrite l'entrée et révèle la salle de réunion.

A l'intérieur, comme dans «une clairière», une lumière naturelle, étale, se diffuse sur les plans de travail, et les vues tramées semblent retendre un paysage urbain hétéroclite. La paroi blanche côté Nord forme écran pour les projections vidéo.

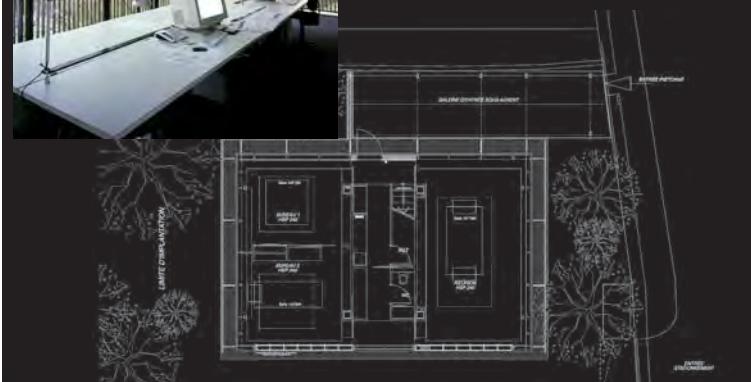
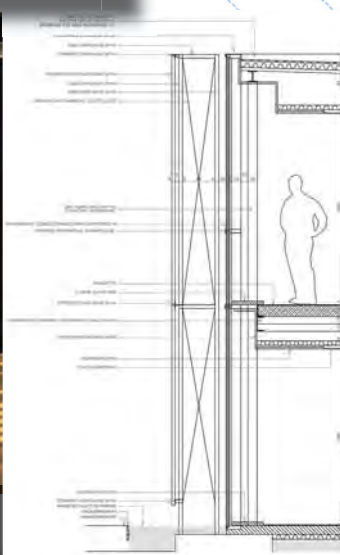
Parti constructif

Pour s'adapter à une faible résistance du sol et à l'affleurement d'une nappe d'eau salée, nous avons opté pour une structure légère en acier, concentrée sur quatre poteaux centraux renvoyant à des raidisseurs en façade et supportant des planchers collaborants. Cette configuration structurelle libère quatre espaces d'activité évolutifs et une zone centrale technique et circulaire.

La résille en bois d'épicéa autoclavé est réglée, sur une ossature indépendante, à 80 cm des vitrages à isolation thermique renforcée et contrôle solaire.

La régulation thermique est assurée par une pompe à chaleur réversible, et une ventilation double flux incorporant un échangeur de chaleur. La toiture terrasse permettra l'installation de capteurs photovoltaïques pour tendre à une autonomie énergétique.

Crédit photos : N. Waltefaugue



2007

PALMARES
de l'ARCHITECTURE
et de l'AMENAGEMENT

Hôtel d'Entreprises Pratz

Maître d'ouvrage :
Communauté de Communes du
Plateau du Lizon
Mandataire :
SOCAD
Maître d'oeuvre :
A. Just, architecte DPLG
Programme :
Aménagement d'une zone
artisanale et construction d'un
hôtel d'entreprises
Surfaces : 1446 m²
Livraison : 2007



Le parti fonctionnel : le principe du piano

L'opposition «coté cour & coté rue»

Les ateliers sont mitoyens et regroupés par secteur, pour permettre :

- une densification d'aménagement à l'échelle du site
- une façade avant soignée, avec ses entrées visibles du public : **l'image rue**, composant avec l'insertion paysagère
- une façade arrière offrant libre cours aux stockages/extensions et où les multiples activités sont cachées du public

Les cours de services. Secteur par secteur, les ateliers sont au même niveau, permettant une circulation horizontale des flux de production lourde.

La mitoyenneté, les ateliers et les annexes. Derrière un même faîtage horizontal, les ateliers sont largement ouverts coté arrière (livraison, production, expédition), tandis qu'à l'opposé, les bureaux, les vestiaires et les locaux communs, s'adaptent, coté avant, à l'inclinaison du site.

Les voies de desserte. L'impact paysager de l'opération vis à vis du trafic routier circulant sur la RD 470, est filtré par l'aménagement en contre-allées, dont l'harmonie est maîtrisée par le paysagiste associé à la ZAC.

Le parti architectural : le plan en trapèze

Les besoins des entreprises fluctuant dans l'espace et dans le temps, les îlots de forme trapézoïdale permettent de hiérarchiser les différents besoins dans l'épaisseur du bâtiment.

La toiture inclinée - les façades. La toiture inclinée en forme «d'aile d'avion», suit la pente naturelle du plateau et développe une façade basse et linéaire évitant l'accumulation de neige dans les cours de service. Cette 5° façade, parallèle au terrain incliné, s'oppose aux façades rectilignes situées sur l'arrière, et autorise les extensions hétérogènes dans la cour de service.

La morphologie des îlots est donc issue directement de l'analyse du terrain pour une insertion optimale dans le paysage.

Les entrées. Les façades sont rythmées par des auvents d'entrée, supportant en drapeau, les logos de chaque entreprise composant une signalétique maîtrisée.